Faculté des sciences sociales
Département d'économique

UNIVERSITÉ LAVAL

PLAN DE COURS

ECN-7160 : Macroéconomie du développement

NRC 84502 | Automne 2022

Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-0-6	**Crédit(s) :** 3

Ce cours met l'accent sur plusieurs méthodes de modélisation économique à des économies en développement. La première partie aborde les méthodes de programmation linéaire appliquées aux ménages, à la nouvelle économie des villages et du terroir et à la modélisation sectorielle de l'économie des pays en voie de développement. La deuxième présente les méthodes et techniques en interdépendance économique générale en mettant l'accent sur la prise en compte des contraintes macroéconomiques qui s'imposent aux ménages, aux entreprises, à l'État et aux relations avec le reste du monde.

Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	08h30 à 11h20	DKN-1431	Du 6 sept. 2022 au 16 déc. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=147723

Coordonnées et disponibilités

Sylvain Éloi Dessy
Enseignant
Local 2290 DeSève
http://www.ecn.ulaval.ca/sylvain.dessy/
sdes@ecn.ulaval.ca
Tél. : 4186562131 poste 406672

Disponibilités
vendredi :
09h30 à 11h30 - Local 2290 DeSève - du 3 sept. 2021 au 10 déc. 2021

Sylvain Eloi Dessy
Enseignant
Sylvain.Dessy@ecn.ulaval.ca

© Université Laval

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

Accéder à l'horaire du CSTIP
Liste des navigateurs supportés
Avis important concernant les appareils mobiles *(iOS, Android, Chrome OS)*
TeamViewer est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours 4

Objectif général du cours 4

Objectifs spécifiques 4

Contenu du cours 4

Approche pédagogique 6

Démarche d'apprentissage 6

Feuille de route 6

Évaluations et résultats 8

Liste des évaluations 8

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 8

Examen 8

Présentations Orales 8

Rapport de lecture 8

Barème de conversion 8

Règlements et politiques institutionnels 9

Politique à l'égard des retards aux évaluations 9

Politique en matière d'absence aux évaluations 10

Étudiants ayant un handicap, un trouble d’apprentissage ou un trouble mental 10

Plagiat 10

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval 10

Matériel didactique 11

Liste du matériel obligatoire 11

Spécifications technologiques 11

Bibliographie et annexes 11

Bibliographie 11

Description du cours

Objectif général du cours

Les pays en développement portent peu de responsabilité dans le changement climatique et mais doivent faire face à des risques majeurs et croissants liés aux chocs climatiques, en plus d'être en proie à des problèmes structurels comme un faible niveau de main d'œuvre qualifiée, l'inégalité des sexes, la mortalité maternelle et infanto-juvénile, etc. En outre, le secteur agricole de ces pays, quoique premier fournisseur d'emploi, reste hautement traditionnel, hiérarchisé et dominé par la production pluviale et à forte intensité de main-d'œuvre (avec une faible mécanisation et une faible utilisation de l'énergie). Dans ces systèmes, les hommes et les personnes appartenant à des groupes ethniques ou culturels privilégiés détiennent généralement la majorité du pouvoir de décision (quelles cultures agricoles pratiquer et comment les pratiquer), même si les avantages de systèmes plus inclusifs sont connus. Ces pays doivent maintenant composer avec une menace à laquelle les pays devenus riches aujourd'hui n'ont pas eu à faire face au début de leur processus de développement. Ils se pose alors la question suivante : le développement économique des pays pauvres demeure-t-il une possibilité dans le contexte de changement climatique?

Ce cours explorera cette question en s'appuyant sur **trois** moyens d'apprentissage :

1. Le **cours magistral** à travers lequel nous ferons une analyse critique de la littérature sur le développement à l'ère des changements climatiques (**première partie du cours**)
2. Un **rapport de lecture**, résultat d'un travail en équipe de deux ou trois étudiant-e-s.
3. Les **présentations orales des étudiant-e-s** sur une thématique liée a un aspect donne de la relation entre développement économique et le changement climatique (**deuxième partie du cours**)

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant ou étudiante pourra...

- Comprendre les aspects théoriques et empiriques du débat sur le problème fondamental du développement.
- Comprendre les implications des modèles traditionnels de transformation structurelle.
- Comprendre les limites des modèles traditionnels comme base des politiques visant la réalisation des ODDs.
- Maitriser les rouages de la rédaction d'un document scientifique dans le champ du développement.
- Proposer de meilleures bases pour la formulation des politiques de développement.

Contenu du cours

La mission du cours est de fournir aux étudiants des outils analytiques (théoriques et empiriques) qui leur permettent de comprendre les décisions des ménages et le fonctionnement des marchés et des institutions dans les PED. L'approche méthodologique met l'accent sur l'identification des blocages structurelles par l'utilisation des avancées dans la théorie de la croissance endogène et de l'équilibre général intertemporelle. Elle met aussi l'accent sur l'analyse de différentes stratégies de développement, ainsi que sur l'intégration récente de la problématique de l'égalité des sexes dans l'élaboration des politiques de développement. Pour chaque sujet, des contributions théoriques et empiriques récentes sont proposées et comparées à la littérature existante, afin d'amener l'étudiant ou l'étudiante à puiser dans l'histoire de la pensée économique du développement pour comprendre les échecs des initiatives internationales de promotion du développement dans le monde et ainsi stimuler son désir développer un processus rigoureux de recherche qui va de l'analyse à la formulation des politiques de développement.

La premiere partie du cours est divisee en deux modules

- Les barrières à la transformation structurelle
- Le développement a l'ere des changement climatiques

La deuxieme partie du cours porte sur les presentations orales des etudiant-e-s.

Séance 1 . Introduction

Module 1 : Les barrières à la transformation structurelle

Séance 2. Les fondements neo-classiques du developpement

Pour être effective, la politique du développement doit reposer sur des fondements analytiques solides. Mais quelle est la nature de ces fondements? Le modèle néo-classique de développement a longtemps été la source des fondements analytiques de la politique du développement telle que pratiquée par les institutions internationales (Banque mondiale et Fonds monétaire international). En effet, ce modèle a permis de justifier les réformes préconisées par le *Consensus de Washington* comme politique de développement. Dans cette séance, nous examinerons la pertinence de consensus tel que reflété par les conclusions du modèle néo-classique de développement.

Séance 3. La stagnation agricole

L'une des caractéristiques de nombreuses économies pauvres est la forte proportion de la population active œuvrant en agriculture. Pa exemple, en 2017, la part du secteur agricole dans l'emploi total s'élevait à 74,41 à Madagascar et 71,74% au Népal. Comparativement, les chiffres correspondants pour les économies riches sont 1,66% aux États-Unis et 1,96% au Canada. Qu'est-ce qui bloque la populatior active des économies pauvres dans le secteur agricole?

Séance 4. Les entraves à une urbanisation industrialisante

Dans de nombreuses économies moins développées du monde, en particulier celles de l'Afrique tropicale, un curieux phénomène économique se produit actuellement. La migration de la main-d'œuvre des campagnes vers les villes non seulement continue d'exister, mais semble même s'accélérer, malgré le taux chômage élevé dans les zones urbaines. Pourquoi y -a-t-il urbanisation sans industrialisation dans les économie pauvres?

Séance 5: Coûts de transport et stagnation structurelle

L'une des caractéristiques de nombreuses économies pauvres est la forte proportion des ménages qui pratiquent une agriculture de subsistance. Or, l'agriculture de subsistance est une activité très peu productive. Ceci fait de sa forte concentration dans les économies pauvres une manifestation du sous-développement. Pourquoi donc reste-t-elle si répandue dans ces économies?

Module 2: Le développement à l'ère des changements climatiques

Séance 6. Les chocs climatiques augmentent-ils le taux de fécondité dans les régions affectées ?

Dans les sociétés qui dépendent de l'agriculture pluviale pour leurs moyens de subsistance, la sécheresse peut déclencher des facteurs qui augmentent le taux de fécondité dans les régions affectées. Nous verrons comment tester cette hypothèse dans le contexte d'un pays en développement. A cet effet, nous traiterons l'exemple de Madagascar---un pays africain qui a connu une recrudescence des chocs climatiques au cours des deux dernières décennies. Pour l'identification de l'effet recherché, nous exploiterons la variation exogène des déficits pluviométriques d'une année sur l'autre au sein d'une cellule de grille.

Séance 7. Le changement climatique, la culture et l'écart d'éducation entre les sexes dans les pays en développement ?

La culture peut fournir aux ménages à faible revenu une base pour déterminer l'allocation des ressources rares entre leurs enfants de sexes opposé, créant ainsi un écart entre les sexes. Nous verrons comment tester cette hypothèse dans le contexte du Malawi—un pays africain—et l'Indonésie—un pays sud-Asiatique. A cet effet, nous exploiterons le caractère aléatoire des variations spatiales et temporelles des épisodes de sécheresse comme source de variation exogène du revenu des ménages. Nous nous appuierons aussi sur les coutumes matrimoniales de ces deux pays pour obtenir une variation des pratiques culturelles entre les ménages de chaque pays. Nous nous intéresserons à l'impact de l'interaction entre ces coutumes et le choc climatique sur l'inégalité des sexes en matière d'éducation.

Séance 8. Chocs climatiques et rendement agricoles: Quel rôle pour la polygamie ?

Le changement climatique et les chocs météorologiques qui l'accompagnent constituent des défis importants pour la sécurité alimentaire et la sécurité des revenus des ménages, en particulier dans les communautés dont les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture pluviale. Il est intéressant de noter que les données observationnelles indiquent que les pays les plus touchés par les chocs climatiques tels que la sécheresse sont aussi ceux qui ont une forte prévalence de la polygamie - une pratique matrimoniale qui a pratiquement disparu dans la plupart des régions mais qui persiste en Afrique subsaharienne. Pourtant, la littérature n'a accordé qu'une attention minimale à cette caractéristique de la prévalence de la polygamie. Nous verrons dans quelle mesure les communautés rurales où règne ce phénomène matrimonial sont plus résistantes aux effets négatifs de la sécheresse. Ce faisant, nous tirerons parti de la variation spatiale de la prévalence de la polygamie dans les communes rurales du Mali et du caractère quasi aléatoire des épisodes de sécheresse pour expliquer la prévalence de ce phénomène en Afrique sub-Saharienne.

Module 3. Les présentations orales

Le dernier module du cours portera sur les présentations orales des étudiant-e-s. En effet, chacun-e des étudiant-e-s fera une présentation avec support PowerPoint sur les barrières à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU dans le contexte d'un pays en développement. Voici les modalités de déroulement de cette activité:

1. Choisir **un article publié dans une revue scientifique avec comité de lecture** portant sur les barrières a la réalisation d'un ou plusieurs ODD de votre choix. Ce choix peut se faire en collaboration avec l'enseignant.
2. Lire l'article sélectionné et en faire une présentation orale. À cet effet, un guide de préparation du PowerPoint vous sera offert.
3. Chaque personne aura droit à **30 minutes** de présentation qui seront suivies d'un jeu de question-réponse.
4. Chaque personne doit faire parvenir son PowerPoint à l'enseignant au plus tard à **11h, le jour de sa présentation orale.**

Approche pédagogique

Ce cours s'offre uniquement en ligne, en formant synchrone avec classes virtuelles.

Le cours se déroule en 12 séances de cours , et 2 séances de présentations orales.

Le matériel pédagogique pour chaque séance comprend:

- Les lectures obligatoires
- Les rapports de lecture à remettre avant le début de chaque séance pertinente
- Un support PowerPoint disponible après le cours

Démarche d'apprentissage

Les activités suivantes contribueront à l'apprentissage des personnes inscrites :

- **Rapports de lecture** : Vous serez invités à rédiger un rapport de lecture portant sur le contenu des lectures obligatoires. À cet effet, un guide de rédaction permettant de compléter votre rapport de lecture sera mis à votre disposition. Cet exercice se fera en équipe de deux (2) à trois (3) étudiant(e)s, dépendamment du nombre d'inscrits.

- **Un examen écrit.** Il y aura un seul examen écrit pour ce cours, comprenant des exercices à résoudre.

- **Présentations orales**. Chaque personne inscrite fera une présentation orale portant sur une barrière spécifique à la transformation structurelle des économies pauvres, en relation avec la problématique du changement climatique. La présentation devra être faite à l'aide d'un support PowerPoint. Toutes les présentations orales se feront à titre individuel, durant les deux dernières semaines du cours. Chaque présentation aura une durée maximale de 30 minutes.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1 . Introduction	9 sept. 2022
Module 1 : Les barrières à la transformation structurelle	
Séance 2. Le modèle néo-classique du développement	16 sept. 2022

Les économies riches disposent d'un avantage comparatif dans plusieurs gammes de produits intensifs dans l'usage du travail qualifié et des hautes technologies. Les économies qui ont récemment réalisé des bonds substantiels en matière de niveau de vie (ex., la Chine) sont celles qui ont pu changer la structure de leur commerce en exportant plus de produits intensifs en travail qualifié et des hautes technologies. Qu'est-ce qui bloque la structure du commerce international des économies pauvres?	
Séance 3. La stagnation agricole L'une des caractéristiques de nombreuses économies pauvres est la forte proportion de la population active œuvrant en agriculture. Par exemple, en 2017, la part du secteur agricole dans l'emploi total s'élevait à 74,41 à Madagascar et 71,74% au Népal. Comparativement, les chiffres correspondants pour les économies riches sont 1,66% aux États-Unis et 1,96% au Canada. Qu'est-ce qui bloque la population active des économies pauvres dans le secteur agricole?	23 sept. 2022
Séance 4. Les entraves à une urbanisation industrialisante Dans de nombreuses économies moins développées du monde, en particulier celles de l'Afrique tropicale, un curieux phénomène économique se produit actuellement. La migration de la main-d'œuvre des campagnes vers les villes non seulement continue d'exister, mais semble même s'accélérer, malgré le taux chômage élevé dans les zones urbaines. Pourquoi y -a-t-il urbanisation sans industrialisation dans les économie pauvres?	30 sept. 2022
Séance 5: Coûts de transport et stagnation structurelle L'une des caractéristiques de nombreuses économies pauvres est la forte proportion des ménages qui pratiquent une agriculture de subsistance. Or, l'agriculture de subsistance est une activité très peu productive. Ceci fait de sa forte concentration dans les économies pauvres une manifestation du sous-développement. Pourquoi donc reste-t-elle si répandue dans ces économies?	7 oct. 2022
Module 2: Le développement à l'ère des changements climatiques	
Séance 6. Les chocs climatiques augmentent-ils le taux de fécondité dans les régions affectées ? Dans les sociétés qui dépendent de l'agriculture pluviale pour leurs moyens de subsistance, la sécheresse peut déclencher des facteurs qui augmentent le taux de fécondité dans les régions affectées. Nous verrons comment tester cette hypothèse dans le contexte d'un pays en développement. A cet effet, nous traiterons l'exemple de Madagascar---un pays africain qui a connu une recrudescence des chocs climatiques au cours des deux dernières décennies.	14 oct. 2022
Séance 7. Le changement climatique, la culture et l'écart d'éducation entre les sexes dans les pays en développement ? La culture peut fournir aux ménages à faible revenu une base pour déterminer l'allocation des ressources rares entre leurs enfants de sexes opposé, créant ainsi un écart entre les sexes. Nous verrons comment tester cette hypothèse dans le contexte du Malawi—un pays africain—et l'Indonésie—un pays sud-Asiatique.	21 oct. 2022
Séance 8. Chocs climatiques et rendement agricoles: Quel rôle pour la polygamie ? Le changement climatique et les chocs météorologiques qui l'accompagnent constituent des défis importants pour la sécurité alimentaire et la sécurité des revenus des ménages, en particulier dans les communautés dont les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture pluviale. Nous verrons dans quelle mesure les communautés rurales où règne la polygamie sont plus résistantes aux effets pervers de la sécheresse.	28 oct. 2022
Semaine de lecture	4 nov. 2022
Examen Pour une économie agraire, le sentier d'intégration de l'économie mondiale au moyen de la libéralisation commerciale passe par sa spécialisation dans la production et l'exportation des produits agricoles. Mais, étant donné la réticence des pays agraires à se lancer dans le libre-échange, peut-on réellement affirmer que l'ouverture commerciale d'une économie permet de déclencher sa transformation structurelle?	11 nov. 2022
Module 3: Présentations orales	
Préparation des présentations orales Séance dédiée à la préparation des présentations orales-- Rencontres individuelles sur rendez-vous	18 nov. 2022
Préparation des présentations orales Séance dédiée à la préparation des présentations orales-- Rencontres individuelles sur rendez-vous	25 nov. 2022
Présentations orales -- premier groupe Les présentations se font avec support PowerPoint.	2 déc. 2022
Présentations orales -- deuxième groupe Les présentations se font avec support PowerPoint.	9 déc. 2022

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

© Université Laval

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen	Le 11 nov. 2022 de 12h30 à 14h30	Individuel	40 %
Présentations Orales	À déterminer	Individuel	30 %
Rapport de lecture	Dû le 11 nov. 2022 à 00h00	En équipe	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen

Date : Le 11 nov. 2022 de 12h30 à 14h30
Mode de travail : Individuel
Pondération : 40 %
Remise de l'évaluation : au surveillant ou à la surveillante
sdes@ecn.ulaval.ca
Matériel autorisé : livres ouverts

Présentations Orales

Date : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : À remettre au surveillant

Les présentations se feront en classe virtuelle, dans la plateforme Zoom.

Rapport de lecture

Date de remise : 11 nov. 2022 à 00h00
Mode de travail : En équipe
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : sdes@ecn.ulaval.ca

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100

Cote	% minimum	% maximum
C+	60	64,99

A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99
C	50	59,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre
Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études
Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants , la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/politique-formation-distance

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle:*
https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnait l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : http://www.rfd.fse.ulaval.ca/. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Tout le matériel nécessaire au cours sera rendu disponible dans la section ***Feuille de route***.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- Google Chrome
- Mozilla Firefox
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- Opera

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- Accédez à TeamViewer pour Windows
- Accédez à TeamViewer pour Mac

Bibliographie et annexes

Bibliographie

1. Stephen J. Redding, 1996. The Low-Skill, Low-Quality Trap: Strategic Complementarities between Human Capital and R & D, *The Economic Journal*, Vol. 106, No. 435, pp. 458-470.
2. Stokey, Nancy (1991). Human capital, product quality and growth.' *Quarterly Journal of Economics*, May, pp. 587-616.
3. Lucas, Robert Jr., 1988. On the mechanics of economic development, *Journal of Monetary Economics* , Vol 22, N0. 1: 3-42.
4. David Lagakos and Michael Waugh. 2013.Selection, Agriculture, and Cross-Country Productivity Differences. *American Economic Review*, 103(2): 948–980.
5. Restuccia, Diego, Dennis Tao Yang, and Xiaodong Zhu. 2008. Agriculture and Aggregate Productivity: A Quantitative Cross-Country Analysis. *Journal of Monetary Economics* 55 (2): 234–50.
6. Diarra, Lacina et Sylvain Dessy, 2020. Land Tenure Security and Rural Non-Agricultural Employment: Theory and Evidence, Cahier de recherche.
7. Douglas Gollin, Remi Jedwab, and Dietrich Vollrath, 2016. Urbanization with and without industrialization, Journal of Economic Growth (2016) 21:35–70.
8. Harris, J. R., & Todaro, M. P., 1970. Migration, unemployment and development: a two-sector analysis. *The American economic review* , *60*(1), 126-142.
9. Gregory Clark and Neil Cummins, 2009. Urbanization, Mortality, and Fertility in Malthusian England, *American Economic Review: Papers & Proceedings*, 99:2, 242–247.
10. Gollin, D., & Rogerson, R. (2014). Productivity, transport costs and subsistence agriculture. *Journal of Development Economics*, *107*, 38-48.
11. Gollin, Douglas, Parente, Stephen L., Rogerson, Richard, 2002. The role of agriculture in development. *American Economic Review, Papers and Proceedings.* 92 (2), 160–164.
12. Hall, Robert E., Jones, Charles I., 1999. Why do some countries produce so much more output per worker than others? *Quarterly Journal of Economics* 114 (1), 83–116.
13. Lucas, Robert Jr., 1988. On the mechanics of economic development, *Journal of Monetary Economics* , Vol 22, N0. 1: 3-42.
14. Lucas, Robert Jr., 1990. Why Doesn't Capital Flow from Rich to Poor Countries? *The American Economic Review*, *Papers and Proceedings,* Vol. 80, No. 2, pp. 92-96.
15. Stephen J. Redding and J. Schott, 2003, Distance, Skill Deepening and Development: Will Peripheral Countries Ever Get Rich, *Journal of Development Economics*, 72(2), 515-41.
16. Dessy, S., F. Mbiekop, and S. Pallage, 2010. On the Mechanics of Trade-Induced Structural Transformation, *Journal of Macroeconomics,* 32 (2010) 251–264.
17. Gilles St-Paul and Thierry Verdier, 1993. Democracy and Growth, *Journal of Development Economics*.
18. De la Croix, D., & Doepke, M. (2004). Public versus private education when differential fertility matters. *Journal of Development Economics*, *73*(2), 607-629.
19. Dessy, S. E., & Pallage, S. (2001). Child labor and coordination failures. *Journal of development economics*, *65*(2), 469-476.
20. Kremer, M., & Chen, D. (1999). Income-distribution dynamics with endogenous fertility. *American Economic Review*, *89*(2), 155-160.
21. Seema Jayachandran, 2015. The Roots of Gender Inequality in Developing Countries, *Annual Review of Economics,* 7, 2015, pp. 63-88.
22. *S*ylvain Dessy, David-Aimé Zoundi and Luca Tiberti, 2020. The Origin of Gender Inequality in Education: Evidence from Malawi, *Manuscrit*.
23. Seema Jayachandran, 2017. Economic Development and Gender Equality: Exceptions to the Rule, *NBER Reporter Number 3.*
24. Seema Jayachandran, 2015. Does Economic Development Mean Less Discrimination Against Women? *Milken Institute Review*.
25. Tertilt, M. 2005. Polygyny, Fertility, and Savings. *Journal of Political Economy*, 113(6): 1341–1371.
26. Dessy, S., F. Marchetta, Luca Tiberti, and R. Pongou, 2020. Climate Shocks and Teenage Fertility, *Manuscrit.*